



Séparation de biens et de corps

Par Emilie06

Bonjour est-ce que la separation de biens et de corps se transforme automatiquement en divorce ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il n'y a rien d'automatique.

Si la séparation dure depuis plus d'un an, cette page peut vous aider :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10568>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10568
[/url]

Par Isadore

Bonjour,

Non, la séparation de biens est juste un régime matrimonial. Et la séparation de corps vise justement à permettre aux époux de mettre fin à la vie commune tout en restant mariés. C'est donc une procédure pour les gens qui ne veulent pas divorcer ou ne peuvent pas divorcer tout de suite.

Par Rambotte

Bonjour

La séparation de biens n'est pas qu'un régime matrimonial, puisque la séparation de corps judiciairement prononcée emporte la séparation de biens alors qu'aucune modification de régime n'a formellement lieu.